La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

L'autorisation de découvert, expliquée simplement

Découvert autorisé, agios, frais de dépassement… En 4 minutes, vous saurez ce que vous risquez quand le compte passe sous zéro, et comment payer le moins possible.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

L'**autorisation de découvert** est un feu vert de votre banque pour que votre compte descende **sous zéro jusqu'à un certain montant** (ex. 300 €), pour une durée limitée.

02

Être à découvert a un coût : les **agios** (des intérêts sur la somme dans le rouge), et parfois des **frais fixes** par opération.

03

Le plus cher, ce n'est pas le découvert autorisé, c'est le **dépassement** : aller au-delà du montant convenu fait grimper les frais très vite.

CAS PRATIQUE

Marc passe à −150 € pendant 12 jours

Agios : 150 € × 16 % × 12 jours ÷ 365	≈ **0,79 €**
Il reste sous les 300 € autorisés → pas de commission	**0 €**
Coût total	≈ **0,79 €**

EN CLAIR

les agios

Les agios, ce sont simplement les **intérêts que la banque vous facture quand votre compte est négatif** (on dit parfois « agios débiteurs »). Ils dépendent de **trois choses** : le montant dans le rouge, le nombre de jours, et le taux appliqué par la banque. Zéro jour dans le rouge = zéro agio.

LE PIÈGE À ÉVITER

Croire qu'être « autorisé » à découvert veut dire « gratuit ». L'autorisation encadre le découvert et évite les gros frais, mais les **agios courent quand même** tant que le solde est négatif.

À RETENIR

- L'autorisation de découvert fixe **jusqu'où** et **combien de temps** votre compte peut rester négatif.
- Dans la limite : surtout des **agios** (souvent modestes). Au-delà : des **frais par opération** qui coûtent bien plus.
- La commission d'intervention est **plafonnée à 8 € par opération et 80 € par mois** par la loi.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.